

PROJET D'IMPLANTATION D'UN CAMPUS DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL SUR  
LE SITE DE LA GARE DE TRIAGE D'OUTREMONT  
ARRONDISSEMENT D'OUTREMONT

MÉMOIRE  
déposé ce 3 avril 2007 devant  
L'Office de consultation publique de la Ville de Montréal

par  
Maryse-Pascale Leduc  
et le regroupement des citoyens Outremont-Ducharme

En tant que résidents vivant à proximité du site projeté pour le projet d'aménagement d'un campus universitaire, nous nous sentons directement interpellés par ce gigantesque développement.

Tout en étant conscients que ce terrain devait un jour ou l'autre se développer, il y avait quand même un certain charme à vivre près d'un terrain en friche et à voir, sur la neige, des traces de lièvres suivies par des pistes de renard, et cela au cœur de la ville! Il faut aussi rappeler qu'avant 1994, le CP était un voisin bruyant, certes, mais civil. De même, est-il souhaitable de préciser que lorsque nous nous sommes installés en bordure d'une voie ferrée, nous avons accepté nos voisins et privilégié les rues en cul-de-sac et les couchers de soleil spectaculaires que rien n'entravait. Cela étant dit, nous sommes certains que l'Université de Montréal sera un voisin institutionnel conscient de ses responsabilités et que nous considérons que ce projet est probablement ce qui peut arriver de mieux quant au développement de ce terrain.

Ce projet constitue le dernier développement dans ce secteur de la ville. Il est impérieux qu'il soit développé avec une vision nouvelle et qu'il s'inscrive comme un modèle urbain pour les années à venir. Pour cela, il devra faire preuve d'audace et devenir une référence visionnaire. Après avoir assisté aux séances d'information et aux ateliers thématiques, nous avons constaté une ouverture de la part de l'Université de Montréal quant à la bonification du projet.

C'est sur cette ouverture que nous fondons notre espoir que soient entendues les préoccupations des citoyens. C'est avec regret que nous devons rejeter le projet dans sa forme actuelle.

Nous souhaitons que l'Université de Montréal tienne compte des recommandations des citoyens et leur présente les modifications qu'elle sera prête à apporter afin d'améliorer son projet. Nous souhaitons que la Ville de Montréal et l'Arrondissement d'Outremont fassent de même car il y a, actuellement, trop de préoccupations, d'inquiétudes et d'incertitudes pour appuyer ce projet.

### **Aspect fiscal**

Ainsi, au cours des consultations, malgré les nombreuses questions posées à cet effet, nous n'avons pu obtenir de cadre financier précis de la part de la Ville. Comme il est impossible de savoir quel sera l'impact financier, au cours des prochaines 20 années, pour l'Arrondissement et ses habitants, *nous demandons que ce celui-ci soit évalué et que les citoyens en soient informés.*

### **Aménagement su site**

Pourquoi le parti pris de s'ouvrir sur Outremont uniquement et de se fermer aux autres arrondissements, plus particulièrement Villeray/Saint-Michel/Parc Extension ?

Pourquoi installer les services municipaux de la voirie à l'extrémité du territoire qu'ils desservent ? Cela constitue un frein à une possibilité d'ouverture vers Parc Extension. *Nous souhaiterions qu'ils soient relocalisés sous le Viaduc Rockland, à l'emplacement prévu pour le terrain de soccer/baseball et le parc canin, afin de les laisser à proximité du territoire qu'ils desservent.* Ne serait-il pas, ainsi, plus « écologique » de laisser ces services qui constituent une source d'émanations de monoxydes de carbone à un endroit où il y a déjà pareilles émanations, soit sur le viaduc Rockland ?

*Et pourquoi ne pas relocaliser ces deux aires de jeu (terrain baseball et parc canin) là où sont actuellement situés les services municipaux ? Cela aurait de plus comme avantage d'assurer une proximité avec le stationnement existant au Centre Communautaire intergénérationnel, ce qui avantagerait les visiteurs lors de représentations sportives.*

### **Équipement collectif**

Le cul-de-sac à l'extrémité nord de l'avenue Outremont est bordé, du côté est, par un terrain qui a été réservé par la Ville de Montréal dans le cadre du présent projet. La construction d'immeubles à logement y est prévue. Actuellement, ce terrain joue un rôle important dans la régulation du stationnement des voitures en tout temps de l'année. L'hiver, il sert de lieu où sont amenées les voitures qui encombrant les rues à être déneigées et où les gens viennent stationner leurs voitures lorsque les rues doivent être déneigées. De plus, lorsque des travaux d'entretien des rues doivent être effectués, les résidents sont redirigés vers ce terrain de stationnement. L'été, il sert de stationnement aux nombreux résidents d'Outremont qui se rendent à la piscine Kennedy en famille. Autrement, ils n'ont pas de place pour garer leurs voitures. Il arrive fréquemment que ce stationnement soit utilisé par les visiteurs fréquentent l'église maronite, l'avenue Ducharme et les rues environnantes étant déjà saturées de voitures garées. Il est même arrivé qu'une partie de ce terrain soit utilisée pour y déverser le surplus de neige ou encore que des équipes de cinéma y aient installé leurs roulottes et matériel varié lors de tournages dans l'arrondissement. Ce terrain remplit plusieurs fonctions et est grandement utilitaire en tout temps de l'année. (Voir pièce jointe : photographies prises le 14 mars 2007))

*Il ne serait pas souhaitable d'entreprendre des travaux sur ce lot avant que n'ait été vécu l'impact de ce bouleversement municipal sur le territoire de l'arrondissement. Nous pensons que, dans un premier temps, sa vocation doit être préservée, puisqu'il joue un rôle important de régulation de l'espace de stationnement lorsque celui-ci fait défaut ailleurs dans l'arrondissement.*

*Dans un second temps, nous croyons qu'il pourrait être intéressant de répartir les espaces de stationnement qui jouent un rôle de dévidoir (régulation) sur trois emplacements différents, de façon à libérer la face nord du terrain sur lequel la construction de logements est projetée et de conserver un nombre suffisant d'espaces de stationnement pour les besoins de la population. Cette proposition vise aussi à créer des zones tampon entre les résidences actuelles et les immeubles futurs.*

*Environ 30 places de stationnement pourraient être octroyées pour chacune des zones que nous proposons, soit*

- *le terrain de stationnement de l'extrémité nord est de l'avenue Outremont*
- *création d'un terrain de stationnement/zone tampon au nord de l'avenue Querbes*
- *l'actuel stationnement devant les ateliers municipaux existants.*

### **Transport et circulation**

Le projet prévoit une présence quotidienne sur le site de 9 191 étudiants, 1 600 professeurs, chargés de cour, de clinique, de personnel non enseignant, 260 clients/jour à l'école d'optométrie, et de personnes habitant les 816 logements devant être construits ainsi que les 1000 résidences universitaires prévues pour les étudiants et chercheurs. La relocalisation de l'atelier municipal entraînera au moins 280 passages quotidiens de camions, charrettes, matériel lourd, camions citerne et 46 passages/travailleurs par jour. De plus, L'Université de Montréal prévoit, dans son projet actuel, 1000 places de stationnement couvertes, un peu plus de 500 places de stationnement sur rue et près de 800 places pour les nouvelles habitations.

Il est prévu qu'une seule rue assure la circulation nord-sud dans les deux sens, soit l'avenue Outremont.

En provenance du secteur sud, via Côte Ste-Catherine et Van Horne depuis la rue Hutchisson à l'est jusqu'à la rue Mc Eachran à l'ouest, pour se rendre sur le site, les automobilistes ont le choix d'emprunter un certain nombre de rues, soit pour éviter les bouchons des heures de pointe, principalement sur Van Horne, soit parce qu'elles leur semblent constituer des raccourcis. L'avenue Ducharme verra sa circulation augmenter considérablement et principalement la rue Outremont qui constitue l'axe routier principal menant sur le site. Ainsi une grande partie des déplacements des automobilistes et de l'ensemble des activités de la voirie (camions lourds, charrue, etc.) se déversera comme dans un entonnoir, à l'entrée comme à la sortie du site, vers la rue Outremont et la rue Ducharme.

Le choix qui a été fait d'ouvrir l'avenue Outremont jusqu'à Bates n'est pas accepté parce que :

- l'aménagement physique de la rue ne s'y prête pas si on constate qu'elle s'étrangle entre Ducharme et Van Horne ainsi qu'entre Bernard et Chemin Côte Sainte-Catherine;
- sur l'avenue Outremont, on trouve deux écoles, quatre garderies, deux parcs, la piscine publique de l'arrondissement d'Outremont, une église, une résidence pour personnes âgées;
- sur l'avenue Ducharme, à proximité de l'avenue Outremont, on trouve: deux écoles, une résidence pour personnes âgées, une église.

S'il y a autant de services publics offerts aux familles, aux enfants et aux aînés dans le secteur mentionné, c'est parce qu'il présente des aspects sécuritaires : rues étroites, circulation locale, cul-de-sac). Or, l'augmentation importante de la circulation qui sera générée par ce projet risque de compromettre cet aspect des choses. Attention, ce n'est pas sur la nouvelle avenue Bates, ni sur la promenade est ou ouest, que les aîné-e-s, les piétons ou les enfants risquent de se faire frapper par un véhicule, automobile ou lourd, c'est davantage sur l'avenue Ducharme, l'avenue Outremont ou aux autres intersections qu'ils traversent plusieurs fois par jour. Nous ne pensons pas que des mesures incitatives, tels les marquages sur rue, soient suffisantes pour contrer les risques pour la sécurité qui seront créés par un éventuel couloir de circulation. Plutôt que de chercher des solutions, ne créons pas le problème !

Par ailleurs, à quelques reprises, lors des ateliers thématiques, il a été fait mention que le campus pourrait s'ouvrir sur Parc Extension à la hauteur de la station L'Acadie par le terrain de la station service Pétro-Canada, situé dans le prolongement de la rue L'Acadie. Or, à vol d'oiseau, la rue l'Acadie est en ligne droite avec l'avenue Outremont. Considérant que le développement se fait sur 20 ans, nous croyons que c'est maintenant qu'il faut prévenir d'éventuels projets d'ouverture du site dans un axe nord-sud, via l'Acadie/l'avenue Outremont, ce qui ferait éventuellement de cet axe une nouvelle artère permettant aux automobilistes de traverser l'île de Montréal de la rivière à la montagne.

*C'est pourquoi nous demandons avec force de maintenir le cul-de-sac de l'avenue Outremont.*

*Nous avons entendu, sans cesse, parler de développement durable, il faudrait donc pousser l'audace plus loin et envisager uniquement un campus piétonnier sans ouverture de rues vers l'arrondissement d'Outremont en privilégiant des passages piétonniers.*

